

REUNION DU 13 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, treize novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BARBOT Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : *Le 5 novembre 2015*

Présents : M. DESLANDES, Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX Clément, Mme ALLARD, Mme BERNIER, M. BOURGEOU, Mme PLANCHENAU, M. BEDOUT, Mme PITON, Mme BRUNET, M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Absents excusés : M. BARBOT Pierrick, M. FREULON Arnaud

Secrétaire de séance : M. DESLANDES

A - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ANJOU

1- CONSEIL COMMUNAUTAIRE

M. DESLANDES Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 15 octobre.

L'inauguration de la Maison de Service Au Public (MSAP) aura lieu le samedi 19 décembre 2015 à 10h30.

Vu le dossier concernant le départ de la Commune de Chemiré-sur-Sarthe de la Communauté de Communes et afin de donner une information précise aux administrés le Conseil Municipal charge M. le Maire de demander à Mme La Présidente d'étudier les conditions financières du retrait de la Commune de la Communauté de communes du Haut-Anjou.

2- COMMUNES NOUVELLES

M. DESLANDES Maire Adjoint informe le Conseil que la réflexion conduite par le groupe de travail se poursuit autour d'une seule commune nouvelle. Une réunion de restitution des études à l'ensemble des Conseillers municipaux aura lieu le lundi 30 novembre à 20h30, salle de la Cigale à Châteauneuf-sur-Sarthe.

3- LES ATELIERS DU TERRITOIRE

La réforme territoriale était à l'ordre du jour du premier atelier, quinze personnes étaient présentes. Le prochain prévu le samedi 5 décembre à 10h30 à la Mairie portera sur les communes nouvelles.

4- PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

a) Communauté de Communes du Haut-Anjou

M. DESLANDES Maire Adjoint présente les orientations proposées dans le schéma départemental de coopération intercommunale.

Concernant la fusion des communautés de communes pour atteindre le seuil de 15 000 habitants, il expose la proposition de M. le Préfet de créer,

Une Communauté de Communes du Segréen, qui réunirait uniquement les communautés du canton de Candé, de la région de Pouancé-Combré et de Segré

Une communauté de Communes « Mayenne-Oudon-Béconnais », qui réunirait les communautés du Haut-Anjou, de la région du Lion d'Angers et de l'Ouest-Anjou.

Il invite ensuite le Conseil à débattre et à rendre son avis sur le projet de schéma

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 voix pour, 8 voix contre et une abstention, exprime un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

b) SIAEP de la Sarthe Angevine Délibération (Avis du Conseil sur le projet)

M. FOULONNEAU Maire invite ensuite le Conseil à débattre et à rendre son avis sur le projet de schéma, volet eau potable.

Considérant la volonté commune de concertation des différentes structures en charge de la compétence eau potable et la démarche engagée,

Soulignant la nécessité de réaliser des études préalables, SUR LE VOLET « EAU POTABLE » DU SDCI proposé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- *Exprime un avis défavorable à la proposition de création d'un Syndicat départemental au 1^{er} janvier 2017,*

- *Manifeste sa volonté de travailler avec l'ensemble des collectivités en charge de la compétence eau à la définition de nouveaux périmètres sur le département et souligne qu'une démarche commune des collectivités est impulsée en ce sens depuis début octobre 2015*

- *Sollicite auprès de Madame la Préfète de Maine et Loire et des membres la CDCI un délai pour conduire la réflexion et soumettre une proposition de regroupements après établissement des périmètres des EPCI à fiscalité propre*

- *S'engage à soumettre une proposition cohérente de regroupements au 1^{er} trimestre 2016, après travail conjoint des collectivités*

- *Demande en conséquence aux membres de la CDCI de ne pas statuer en décembre 2015 sur le volet eau potable du schéma*

- *Sollicite un délai jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 pour la mise en œuvre des actions nécessaires aux regroupements.*

B - COMMUNE

COMMISSIONS :

1. PATRIMOINE BATI ET URBANISME

- **Constituer Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles**

M. le Maire et M. BOURGEOU sont chargés du dossier.

- **Réunion P.L.U. Point sur les logements vacants**

M. DESLANDES Maire Adjoint, informe le Conseil que la commission PLU a étudié la liste comprenant 33 logements vacants. Après examen en commission, 12 sont réellement des logements vacants. L'information sera communiquée au bureau d'études ECCE TERRA.

2. VIE ASSOCIATIVE ANIMATION ET TOURISME

- **Stationnement devant l'école**

Mme FOUCHER Maire Adjoint expose au Conseil le problème de stationnement devant l'Ecole. Elle propose de faire une note aux familles qui sera insérée dans les cahiers des élèves, stipulant que le stationnement se fait sur la droite de la chaussée.

3. PATRIMOINE ROUTIER ET ENVIRONNEMENT

- **Point sur le dossier devenir de la peupleraie**

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, informe le Conseil que M. LOGERAIS Simon travaille sur le plan de gestion qui sera proposé avec des solutions alternatives à la Commission le 17 décembre prochain.

- **Nouveau cadencement de trains à Tiercé, contact avec la mairie de Tiercé**

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, expose au Conseil que lors de la réunion du 5 novembre, la SNCF a présenté les nouvelles lignes et les nouveaux services dans les gares.

- **Syndicat des Eaux de la Sarthe Angevine Compte rendu réunion du 2 novembre**

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, informe le Conseil que le Syndicat a fixé le montant de la surtaxe pour 2016.

4. VIVRE ENSEMBLE LA SOLIDARITE L'INTERGENERATIONNEL ET LA COMMUNICATION

- **Emploi tremplin**

M. LETHIELLEUX Maire Adjoint rappelle au Conseil que le dispositif « emplois-Tremplin » prend fin en octobre 2017. Il propose d'informer dès maintenant les associations sportives bénéficiaires de ce dispositif.

Un courrier sera adressé à l'Association Anjou Sport Nature, suite à l'utilisation de la salle de sports en dehors des heures Emplois tremplin et des temps d'activités périscolaires.

DELIBERATIONS :

5. CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES Programme de restauration et d'entretien

- Avis du Conseil Municipal sur les demandes d'autorisation

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. FOULONNEAU Maire Adjoint,
Donne un avis favorable aux demandes d'autorisation des travaux liés au programme de restauration et d'entretien des milieux humides et du réseau hydrographique des Basses Vallées Angevines présentées par le Département de Maine-et-Loire, par Angers Loire Métropole, par les 5 Communautés de Communes suivantes : CC du Loir, CC des Portes de l'Anjou, CC du Lion d'Angers, CC du Haut Anjou, et CC Loir et Sarthe et par la fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique.

Regrette le manque d'intérêt pour la lutte contre les proliférations végétales exotiques, Jussie et l'absence de clôture dans les prairies le long des berges.

6. S.I.é.M.L.

a) Modification des statuts

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-20, L. 5212-8, L. 5212-17-1 et L. 5215-22

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 dite loi MTPAM

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML) du 16 juin 2015 approuvant la réforme de ses statuts

Vu l'exposé de M. FOULONNEAU Maire Adjoint,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité D'APPROUVER la réforme statutaire du SIEML.

b) Désignation des délégués de la commune de Juvardeil au sein du sieml

A la suite de la réforme des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire que nous venons d'adopter, il convient désormais de confirmer le délégué de la Commune au Syndicat et son suppléant afin que soient mis en place rapidement le nouveau collège électoral et le futur comité syndical.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confirme :

M. FOULONNEAU Dominique en tant que délégué titulaire.

M. BARBOT Henri en tant que délégué suppléant.

pour représenter la Commune de Juvardeil au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire.

7. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER 3 rue du Port-Joret

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 910 sise 3, rue du Port-Joret.

8. VOTE DES TARIFS 2016 Tableau ci-joint

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité DÉCIDE de fixer les tarifs et les taux suivants à compter du 1^{er} Janvier 2016 :

FISCALITE D'AMENAGEMENT

Taxe d'aménagement	1,50%
Participation pour Assainissement Collectif	1500.00 €

CANTINE SCOLAIRE

Repas adulte	5.35 €
Repas enfant	3.15 €

CONCESSION CIMETIERE

Trentenaire	80.00 €
-------------	---------

Cinquantenaire	130.00 €
----------------	----------

COLUMBARIUM CIRCULAIRE

Trentenaire	880.00 €
Cinquantenaire	935.00 €

ESPACE GILBERT BONTEMPS	Commune
	Hors Commune
Salle bleue cuisine	130.00 €
Deux jours consécutifs	195.00 €
Salle marron cuisine	200.00 €
Deux jours consécutifs	300.00 €
Salles marron et bleue Cuisine	250.00 €
Deux jours consécutifs	375.00 €
Vin d'honneur (Marron cuisine)	80.00 €
Table / Parquet	4.00 €
Banc	2.00 €
Repas Classes	1.00 €

AIRE DE REPOS

30.00 €

ASSAINISSEMENT

Prime fixe	89,00 €
Le m3	1,80 €
Redevance pollution le m3	0,20 €

Forfait pour les foyers utilisant une source d'eau privé

Foyer une personne	20 m 3
Foyer 2 personnes	40 m3
Par personne supplémentaire	15 m 3
Contrôle Assainissement collectif par logement	50.00€

CHIENS ERRANTS

Droit de grade	30.00 €
Jour supplémentaire	15.00 €

GARDERIE

½ heure Q1	0.75 €
½ heure Q2	1.05 €
½ heure Q3	1.20 €
Carte 12 h Q1	16.00 €
Carte 12 h Q2	23.00 €
Carte 12 h Q3	25.50 €

T.A.P. Coût semaine

Rés année Q1	1,10 €
Rés année Q2	1.50 €
Rés année Q3	1,80 €
Rés période Q1	1,40 €
Rés période Q2	1,90 €

INFORMATIONS :**9. LE LIVRE « LES SEIGNEURS DE JUVARDEIL » Bon de souscription**

Le Conseil Municipal décide de réserver 5 livres « Les Seigneurs de Juvardeil » de Gérard GALAND

10. RECENSEMENT DES HABITANTS Collecte du 21 janvier au 20 février

Le recensement des habitants de Juvardeil se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Deux agents recenseurs sont nécessaires pour effectuer la collecte. Réception des candidatures jusqu'au 27 novembre.

11. ELECTIONS REGIONALES Bureau de vote**12. VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL le 8 janvier****QUESTIONS DIVERSES :****13. ACCUEIL DES MIGRANTS ET DES REFUGIES**

M. DESLANDES Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 21 octobre à la Préfecture sur l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile. Il précise qu'il y a des traitements différenciés des demandeurs d'asile et réfugiés en fonction de leurs parcours.

Il rappelle la réunion publique sur l'Accueil des migrants et des réfugiés en milieu rural, organisée par un groupe d'habitants Juvardeillais le 17 novembre à 20h30 à l'Espace Bontemps.

14. GSM CARRIERE

Le Comité de suivi de l'environnement se réunira le samedi 21 novembre à 10 h à la sablière.